

TCF – Test de connaissance du Français

Publics concernés et Objectifs

TCF IRN : destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour une demande de nationalité française (niveau B1), une demande de carte de résident de longue durée (10 ans - niveau A2) ou une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII

TCF tout public s'adresse à toute personne de 16 ans ou plus dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite, pour des raisons académiques (étudiants, futurs étudiants, stagiaires...), professionnelles (employés ou futurs employés...) ou personnelles, faire évaluer son niveau de français. Assorti d'une épreuve d'expression écrite obligatoire, le TCF tout public est le test officiel reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère de la Culture dans le cadre de la DAP (Demande d'admission préalable)

TCF Canada : destiné à toute personne de 16 ans ou plus, quelle que soit sa nationalité ou sa langue maternelle, ayant besoin de certifier son niveau de français dans le cadre des démarches d'immigration économique au Canada ou d'obtention de la citoyenneté canadienne et qui, de ce fait, doit déposer un dossier auprès d'Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC).

TCF Québec s'adresse à toute personne de 16 ans ou plus, quelle que soit sa nationalité ou sa langue maternelle, qui souhaite déposer un dossier d'immigration auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec.

Durée

Prévoir une ½ journée

Pré-requis

Aucun pré requis autre que ceux indiqués ci-dessus.

Modalité et délais d'accès

Il est nécessaire de compléter un dossier d'inscription accompagné du règlement financier.

Conditions d'accès

Tarif/Financement : Le tarif en cours est de 130 € en 2023, celui-ci peut être réactualisé chaque année et prend effet au 1^{er} janvier de l'année suivante. Ce coût peut être pris en charge par l'OFII sous réserve d'acceptation de votre dossier que vous devez déposer auprès de leur service.

Statut :

Vous n'avez pas de statut particulier.

Organisation

Chaque année, un calendrier est proposé. En fonction des effectifs, une à 5 sessions peuvent se mettre en place mensuellement.

Nous consulter afin de connaître le calendrier en cours.

Méthode

Le test se déroule au travers de quatre épreuves obligatoires :

- ✓ Compréhension orale (15 mn)
- ✓ Compréhension écrite (20 minutes)
- ✓ Expression écrite (30 minutes)
- ✓ Expression orale (10 mn)

Modalités

Les épreuves orales ont lieu en face à face avec un examinateur Les épreuves écrites se déroulent sur papier.

Suivi -Evaluation

Modalités

100% de réussite

Quelque soit le résultat, une attestation vous sera remise.
Attention, l'attestation d'acquisition n'est valide que pour une durée de 2 ans.

Accessibilité

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Limoges - Brive